

Compte-rendu de séance – Chambre Arbitrale Fédérale

27/01/2025

La réunion se tient sur Discord.

Sont présents :

Amàndil Eremanth, Responsable Règles & Arbitrage

Shâka, Membre.

Ar-Mandô, Membre.

Barbecue, Membre.

DaVaX, Membre.

Sont absents :

Coco Painting Stuff, Membre.

Objet

La CAF est saisie par les deux arbitres présents (Sily' et Redfish) suite au tournoi Qualificatif de Nantes.

Le premier cas concerne le joueur Hyxpérior qui est accusé de contestation arbitrale véhémement.

Le second cas concerne un joueur ayant commis plusieurs grosses erreurs avec sa liste sur un tournoi Qualificatif.

Décisions

Concernant Hyxpérior,

Après une convocation devant plusieurs membres de la CAF, sont appliquées les sanctions suivantes :

- Avertissement valant rappel à l'ordre.

La CAF rappelle que le respect des autres (joueurs, arbitres, ou autres) est un principe de base de l'engagement fédéral et qu'il n'est pas question d'y transiger pour de simples faits de jeu. Par ailleurs, si l'arbitre peut se tromper, cela ne dispense pas le joueur d'en discuter calmement et d'accepter la décision, quitte à en rediscuter ensuite au besoin.

Concernant l'autre joueur, en raison de la nouveauté que représente la v7 et de la bonne volonté du joueur qui s'est corrigé suite aux rappels arbitraux, il est décidé de ne pas prendre de sanction. Une alerte préventive est envoyée au joueur concerné, tout en conservant son anonymat pour cet événement mineur. Il est également invité à davantage préparer ses listes à l'avenir.

Pour la FFTM,

Le Responsable Règles & Arbitrage

Amàndil Eremanth